

Réf: Dossier 295585

Avis de constitution

SOCIETE « SENAKAN »

Siège Abidjan Cocody Riviera faya, non loin de l'
université Ephrata, Lot 345 I, Ilot 39A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENAKAN »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Transport, immobilier, btp, import-export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera faya, non loin de l'

université Ephrata, Lot 345 I, Ilot 39A

Dirigeant(s) M TRAORE ABDOUL-HASSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02751 du 19/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16357/GTCA/RC/2024 du 19/03/2024

